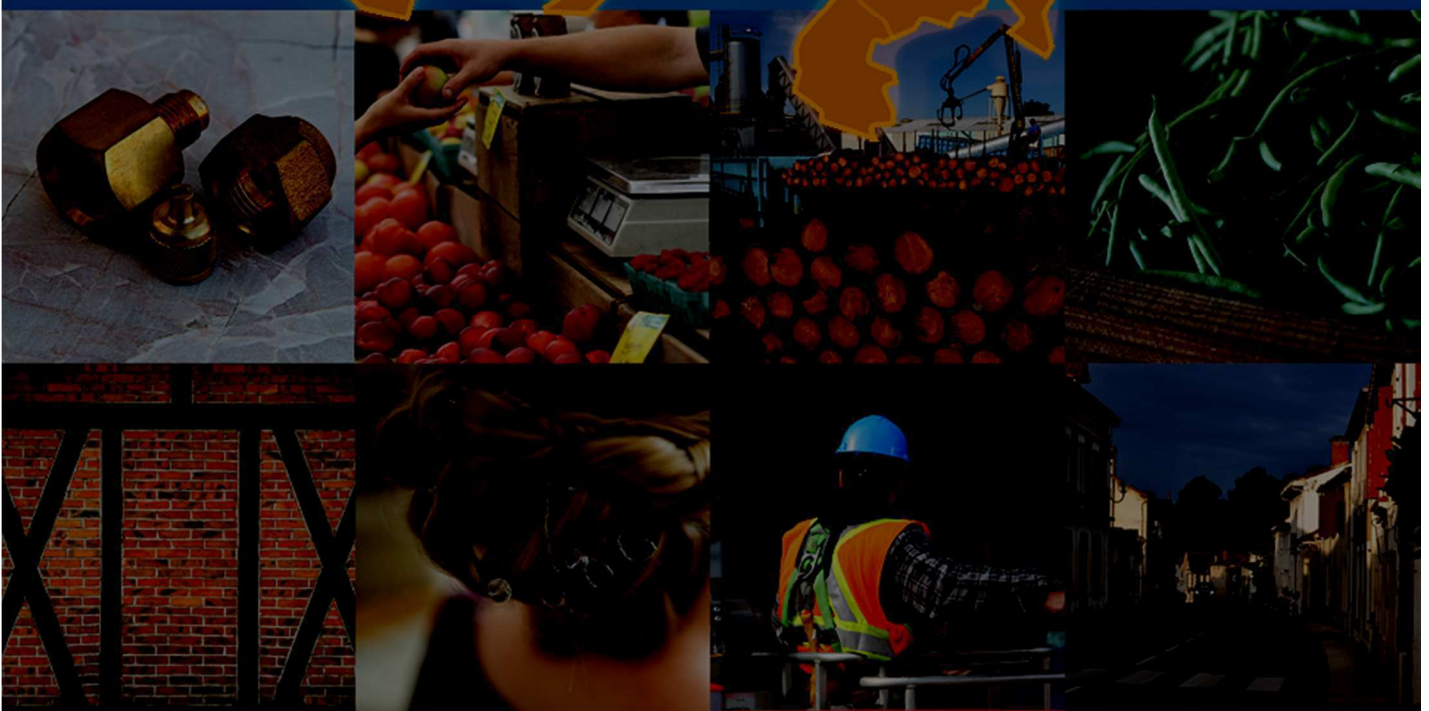


CONTRAT TERRITORIAL
de DYNAMISATION
et de COHESION
HAUTE LANDE
ARMAGNAC

*La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



UNION EUROPÉENNE



**Pôle
Haute
Lande**

Diagnostic territorial	3
Présentation du territoire Haute Lande Armagnac	3
Contexte général	3
Historique	3
Instances	3
Repères géographiques	4
Fiche d'identité	5
Démarches et procédures	5
Synthèse des principales caractéristiques territoriales	6
① Cadre de vie	6
Des caractéristiques spatiales singulières	6
Un patrimoine remarquable	7
Une organisation urbaine à consolider	7
② Dynamiques démographiques	9
Démographie et typologie des populations	9
Fragilités sociales	11
③ Économie	13
Un territoire productif et industrialisé	13
Des relais de croissance et d'emplois à investir	15
Une vocation touristique typée, avec un potentiel de croissance	16
Un vivier de TPE à dynamiser, dans l'artisanat et le commerce	17
④ Emploi-Formation	19
Formation	19
Chômage et emploi	21
Typologies des contrats et mobilités	23
⑤ Accès aux services	25
A l'intérieur, une armature solide	25
A l'extérieur, des proximités motrices	27
Matrice AFOM/SWOT	28
Stratégie territoriale	29
① Diversifier les sources de revenus du territoire et soutenir les filières émergentes	29

- ② Connecter le territoire aux ressources situées en périphérie 30
- ③ Développer l'emploi afin d'élargir les perspectives professionnelles sur place 31

PRESENTATION DU TERRITOIRE HAUTE LANDE ARMAGNAC

■ Contexte général

Le territoire de projet Haute Lande Armagnac, au cœur des Landes et de la Région Nouvelle-Aquitaine, regroupe 4 intercommunalités et 71 communes, dont 24 appartiennent au Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (charte 2014-2024). Ce vaste territoire classé ZRR, majoritairement forestier, s'étend sur un tiers du département des Landes et compte 42 000 habitants. Avec une majorité de communes de moins de 500 habitants (et une seule de plus de 5 000), cet espace rural se fait fort d'un modèle fondé sur le maillage. Comme réponse à la très faible densité de population ce modèle met en jeu la complémentarité, la solidarité, et la distribution homogène des fonctions et services « socles ». À rebours du schéma classique de la polarisation urbaine et aujourd'hui du phénomène de métropolisation, cette pratique active et orientée du développement local s'inscrit dans la lignée de coopérations profondément ancrées.

■ Historique

Première instance de développement local en son genre, l'AIRIAL (Association Interdépartementale pour le Renouveau, l'Industrialisation et l'Aménagement de la Haute Lande) sur un périmètre s'étendant même jusqu'au sud-Gironde, se posait dans les années 1980 en précurseur de la discipline avant de passer le relais, au début des années 2000 et pour une douzaine d'années, au Pays des Landes de Gascogne, structure emblématique ayant œuvré au « retournement » du territoire, jusqu'alors promis à la désertification. Désormais, c'est le Pôle d'Équilibre Territorial Rural de la Haute Lande, dit « Pôle Haute Lande », qui reprend ces missions et porte l'animation sur le territoire de projet Haute Lande Armagnac.

■ Instances

Depuis 2012, le territoire de projet Haute Lande Armagnac est constitué sans structure juridique propre et repose sur la volonté de coopération de deux entités territoriales chacune porteuse d'un SCoT : la Haute Lande (composante ouest du territoire) et l'Armagnac (à l'est). Cet ensemble territorial se matérialise néanmoins à travers de nombreuses démarches de développement, systématiquement communes : il s'agit du périmètre du programme LEADER, de la dernière contractualisation régionale en date, ainsi que de plusieurs candidatures à des opérations collectives FISAC. Formellement, le Pôle Haute Lande, structure porteuse et employeuse, se lie au Syndicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac, par convention. En dehors de leurs instances propres, ces deux entités mettent en commun un comité de pilotage et un comité technique, auxquels participent également des représentants du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, ainsi que les socio-professionnels invités à titre d'expertise et de consultation.

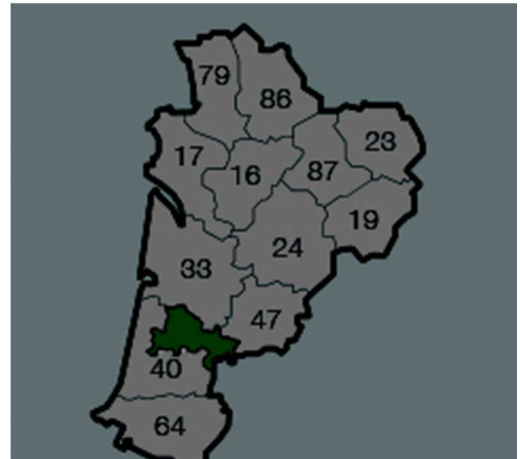
■ Repères cartographiques

BORDEAUX

Communauté de Communes
Cœur Haute Lande

POLE HAUTE LANDE

Communauté de Communes
Pays Morcenais



Emprise du **Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne** sur le territoire

Communauté de Communes
Pays de Villeneuve en Armagnac Landais

Gares

Dorsales autoroutières
A63 et A65

SMDLA

Communauté de Communes
Landes d'Armagnac

Fiche d'identité

4 Communautés de communes	<ul style="list-style-type: none"> - Cœur Haute Lande (26 communes) - Pays Morcenais (6 communes) - Landes d'Armagnac (27 communes) - Pays de Villeneuve en Armagnac Landais (12 communes)
Population (2015)	41 994 habitants
Superficie	358 241 ha (soit un tiers du département des Landes)
Densité	11,5 hab. /km ²
Superficie communale moyenne	48 km ² (28 km ² dans les Landes ; 18 km ² en Nouvelle Aquitaine)
Forêt	79% du territoire (soit 28% du massif forestier de 1 000 000 ha)
Agriculture - SAU	16% du territoire
Espace artificialisé	1,27% du territoire
Nombre d'emplois (2015)	Environ 12 661
Nombre d'établissements (2015)	Environ 4 347

Démarches et procédures

Le territoire de projet Haute Lande Armagnac, bien qu'organisé autour de deux structures que sont le Pôle d'Équilibre Territorial Rural Haute Lande et le Syndicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac, a vocation à porter des programmes de développement local et à promouvoir des dynamiques de coopération et de coordination sur différents sujets et enjeux. De nombreux dispositifs ont été mobilisés en ce sens :

Un contrat avec la Région

→ Contrat Territorial Unique (CTU) : 2015-2018

Un programme européen

→ LEADER : 2014-2020 avec une enveloppe d'1 300 000 € dédiée au territoire.

Deux Schémas de Cohérence Territoriale

→ SCoT Haute Lande : 2013 – 2018 (jusqu'à l'approbation)

→ SCoT Landes d'Armagnac : 2013 – 2019 (jusqu'à l'arrêt)

Deux Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

→ OPAH Haute Lande : 2013 – 2015

→ OPAH Landes d'Armagnac : 2013 – 2016

Deux candidatures consécutives au FISAC

→ AAP 2016 et 2017

Ces dispositifs sont autant d'outils dont le territoire entend s'emparer pour stimuler des dynamiques locales et renforcer ainsi l'attractivité et la cohésion sociale du territoire. De la même manière, le nouveau contrat régional permettra demain de capter les besoins sociaux, sociétaux, économiques, à mettre en relation l'ensemble des acteurs et des ressources et à inventer des réponses durables et pérennes.

SYNTHESE DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TERRITORIALES

① CADRE DE VIE

■ Des caractéristiques spatiales singulières

La physionomie générale du territoire tient à la prédominance de la forêt (79% de la superficie). Première forêt cultivée d'Europe, ce massif forestier façonné par l'homme a en retour façonné ses modes d'habiter, de façon traditionnelle : arial, quartier, bourg. Cette formule entraîne une diffusion extrême de la population sur des communes de très grande superficie (48 km², soit 20 km² de plus que la moyenne landaise et 30 km² de plus que la moyenne néo-aquitaine). Il en résulte une très faible densité de population (moins de 12 habitants au km², soit quatre fois moins que la moyenne des Landes, déjà faible).

Forêt galerie et milieux associés

Massif forestier



AIRIAL :

- module de base
- clairière, îlot en cœur de forêt
- pelouse, chênes plantés
- maison avec dépendances
- paysage ouvert (pas de clôtures)
- proximité d'un ruisseau

QUARTIER :

- groupement d'airiaux / habitations de grande taille
- grandes parcelles
- habitations disséminées
- paysage ouvert à semi ouvert
- éloignement des routes

BOURG :

- typologies variées (bourg ouvert, bourg clocher, bourg rue...)
- marqueurs identitaires

Ce modèle, n'est pas l'unique du territoire. En Armagnac, les bastides constituent, outre leur intérêt patrimonial majeur, une formule différente du mode d'habiter autour d'une place centrale véritable cœur de bourg.

BASTIDE :



■ Un patrimoine remarquable

Couvrant 80% du territoire, le massif forestier est à l'origine des marqueurs les plus singuliers et les

plus prégnants de l'identité locale, qui a su préserver ses caractéristiques rurales malgré la proximité des pôles urbains de Bordeaux, Mont-de-Marsan et du bassin d'Arcachon. La pratique agricole et le terroir viticole y contribuent également, venant rythmer les paysages du plateau forestier en y ouvrant de larges horizons.

Espace de nature, ouvert et préservé, le territoire regorge de paysages remarquables et de réserves écologiques qui représentent une véritable ressource d'attractivité économique, résidentielle et touristique. La richesse environnementale du territoire se manifeste par de nombreux sites protégés, comme la Vallée de la Leyre accompagnée de sa forêt galerie, site Natura 2000. Le site d'Arjuzanx, station d'hivernage de la Grue Cendrée, est également membre du réseau européen et constitue un extraordinaire conservatoire d'espèces animales et végétales.

Le territoire compte aussi plusieurs hectares de sites inscrits ou classés présentant un intérêt général du point de vue artistique, historique (avec de nombreux monuments historiques classés ou inscrits), scientifique, légendaire ou pittoresque, avec également une « Aire de mise en valeur de l'architecture et du Patrimoine » (AVAP) : le « Domaine Impérial des Landes », héritage napoléonien situé à Solférino. Dans la même veine, les villages de Saint-Justin, Roquefort et Labastide d'Armagnac, par la qualité architecturale, seraient en mesure d'être reconnus Petites Cités de Caractère.

Ces marqueurs paysagers pittoresques, complétés par une armature de proximité des équipements, des commerces et des services, certes peu dense mais néanmoins ancrée, forment un cadre de vie remarquable, à l'origine d'un essor démographique continu depuis 1 999 (+0.5% en moyenne par an depuis 2 010) et garant d'une fréquentation touristique certaine. Comme en témoigne par exemple l'écomusée de Marquèze, cette identité constitue un véritable capital d'attractivité, qu'en raison de la fragilité des équilibres, il convient de conforter, préserver, et mieux valoriser.

■ Une organisation urbaine à consolider

Sur certains aspects, l'attractivité du territoire et l'accélération de la consommation foncière, ont joué contre l'organisation originelle des villages. Et même si au regard des chiffres, les constructions récentes se sont réparties en majorité dans les bourgs et extensions de bourgs, ces statistiques masquent un taux de vacance résidentielle élevé sur le territoire, reflet d'un état de dégradation important des habitations et/ou de leur inadéquation avec les exigences ou attentes sociétales. Avec une vacance résidentielle qui rebondit aux niveaux enregistrés au début des années 1990, une alerte est posée.

Logements	Haute Lande Armagnac				Région
	1990	1999	2010	2015	2015
Nombre de logements	18 432	19 022	22 028	23 407	3 415 982
Résidences principales (%)	77,0%	79,8%	79,9%	79,2%	79,6%
Résidences secondaires et occasionnelles (%)	13,2%	12,7%	11,5%	10,8%	11,9%
Logements vacants (%)	9,8%	7,5%	8,6%	9,9%	8,5%

Pour répondre au défi de la vacance résidentielle, il sera important de mettre en adéquation l'offre en logements et les besoins réels des habitants cherchant à se loger, tels que le révèle en particulier la composition des ménages (dont un tiers est constitué de personnes seules).

Ménages selon leur composition	Nombre	%
Ménages d'une seule personne	6 127	33,02%
Couples sans enfant	6 356	34,26%
Couples avec enfant(s)	4 722	25,45%
Familles monoparentales	1 348	7,27%
Total	18 553	100%

INSEE, RP 2015

Enfin, l'armature commerciale du territoire est sensible, car soumise aux offres situées dans des périphéries relativement proches et faciles d'accès, restreignant le développement de commerces dans les villages. L'offre se recompose parfois autour des bourgs pivots, et/ou perdue par la diversité et la qualité des prestations proposées. Pour autant il importe de consolider ces équilibres pour prévenir toute dévitalisation de villages, qu'ils soient définis comme structurants, de proximité ou émergents. Enfin, et toujours sur des enjeux paysagers d'attractivité des communes, certaines sont confrontées à la problématique de friches industrielles localisées dans le bourg, ou d'équipements notamment touristiques en voie d'obsolescence. Ces situations questionnent les pistes d'une réappropriation-valorisation des espaces.

② DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES

■ Démographie et typologie des populations

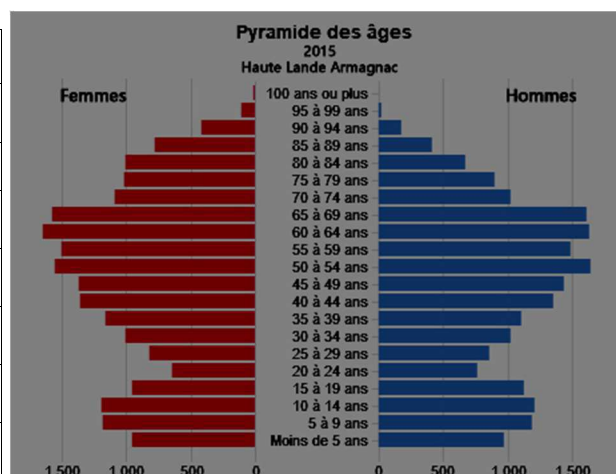
Population	Haute Lande Armagnac				Région
	1990	1999	2010	2015	2015
Population	37 836	37 516	40 960	41 994	5 911 482
Densité de population (hab./km ²)	10,6	10,5	11,4	11,7	70,3
Nombre de ménages	14 189	15 175	17 599	18 547	2 718 153

Démographie	Haute Lande Armagnac		Région
	1999-2010	2010-2015	2010-2015
Variation de population (taux annuel moyen)	0,8 %	0,5%	0,6%
dont Variation due au solde naturel	-0,4 %	-0,4%	0
Variation due au solde apparent	1,2%	0,9%	0,6%

INSEE, RP 1999-2015

Récompense d'un effort drastique consenti pour mettre à niveau les équipements d'un territoire promis à la désertification totale dans les années 1970, la population croît durablement depuis le virage des années 2000. Même si cette population se répartit schématiquement en 3 tiers relativement équilibrés (- 30 ans, 30-60 ans, + 60 ans), selon le découpage également observé à l'échelle régionale, le détail pointe néanmoins un vieillissement global, avec une forte part de baby-boomers et retraités et un déficit de jeunes actifs en Haute Lande Armagnac.

Répartition de la population par tranches d'âges	Haute Lande Armagnac		Région
	Effectifs	%	%
0 à 14 ans	6 711	16%	16,4%
15 à 29 ans	5 163	12,3%	16,1%
30 à 44 ans	6 996	16,7%	18,0%
45 à 59 ans	9 004	21,4%	20,3%
60 à 74 ans	8 593	20,5%	17,8%
75 ans et plus	5 527	13,2%	11,4%
Total	41 994	100%	100%



INSEE, RP 2015

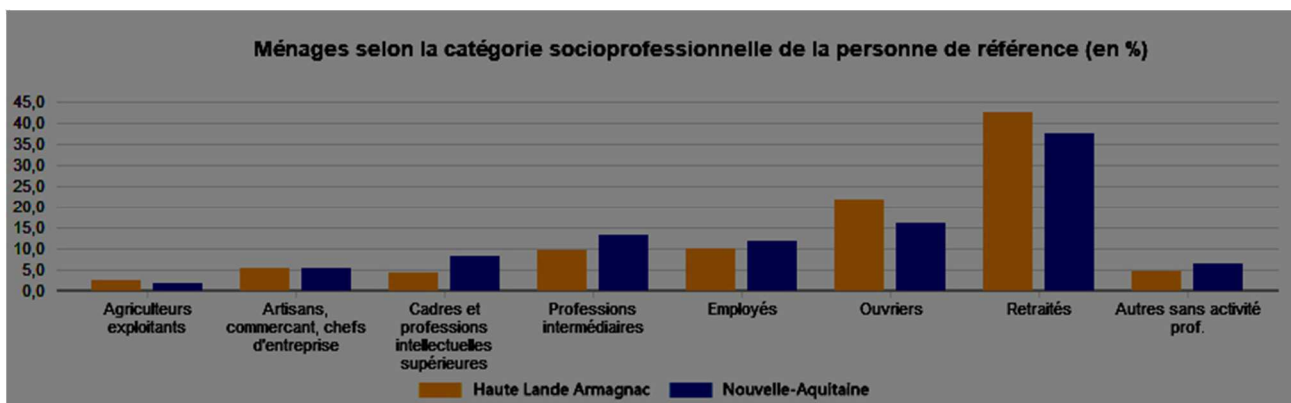
Répartition des 15 ans et plus, par sexe et par catégories socioprofessionnelles, en 2015

Femmes	Hommes	Effectif total	%
--------	--------	----------------	---

Agriculteurs exploitants	178	435	613	1,7%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	444	938	1 382	3,9%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	518	719	1 238	3,5%
Professions intermédiaires	1 686	1 699	3 385	9,6%
Employés	4 365	1 209	5 574	15,8%
Ouvriers	1 393	4 694	6 087	17,2%
Retraités	6 495	6 150	12 645	35,8%
Autres personnes sans activité professionnelle	2 534	1 851	4 385	12,4%
Total	17 614	17 695	35 309	100%

INSEE, RP 2015

L'examen des catégories socioprofessionnelles du territoire est également instructif : il révèle un déséquilibre marqué en défaveur des catégories supérieures. Ainsi, les employés, les ouvriers, et les actifs sans emploi représentent à eux seuls près de la moitié des plus de 15 ans. Cette proportion atteint 80% de la population si l'on y ajoute les retraités.



INSEE, RP 2015

La composition des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence confirme cette tendance, avec en particulier un déficit de cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires, par rapport aux moyennes régionales. Ces constats débouchent sur l'observation de fragilités sociales.

■ Fragilités sociales

La précarité est ici déterminée par un groupe d'indicateurs clés composant un nouvel indicateur « complexe » ou multifactoriel :

- Part des actifs au chômage (ratio du nombre de chômeurs 15-64 ans / nombre d'actifs 15-64 ans INSEE RP 2012)
- Part des + de 15 ans sans diplôme (ratio du nombre de 15 ans ou plus non scolarisés sans diplômes INSEE RP 2012 / nombre de 15 ans ou plus non scolarisés INSEE RP 2012)
- Indice de vieillissement (plus de 60 ans INSEE RP 2012 / moins de 20 ans INSEE RP 2012)
- Part des monoparents dans les familles avec enfants (ratio du nombre de monoparents 2012 / familles avec enfants INSEE RP 2012)
- Part des allocataires CAF sous le seuil des Bas Revenus 2014 (nombre d'allocataires CAF sous les bas revenus 2014 / nombre d'allocataires CAF 2014)

Niveau de précarité

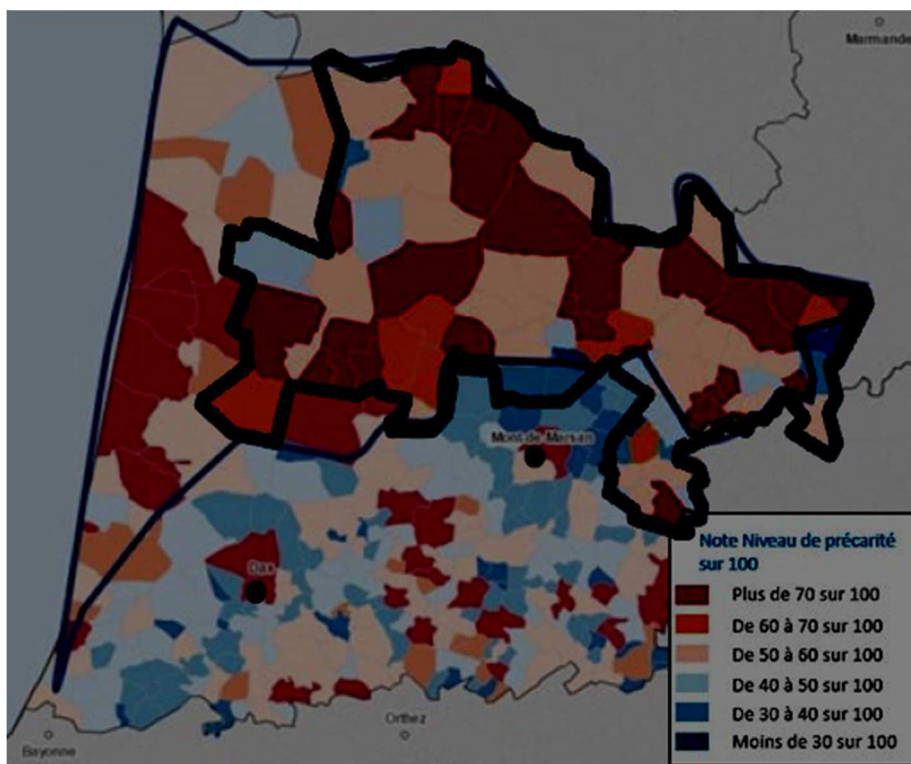
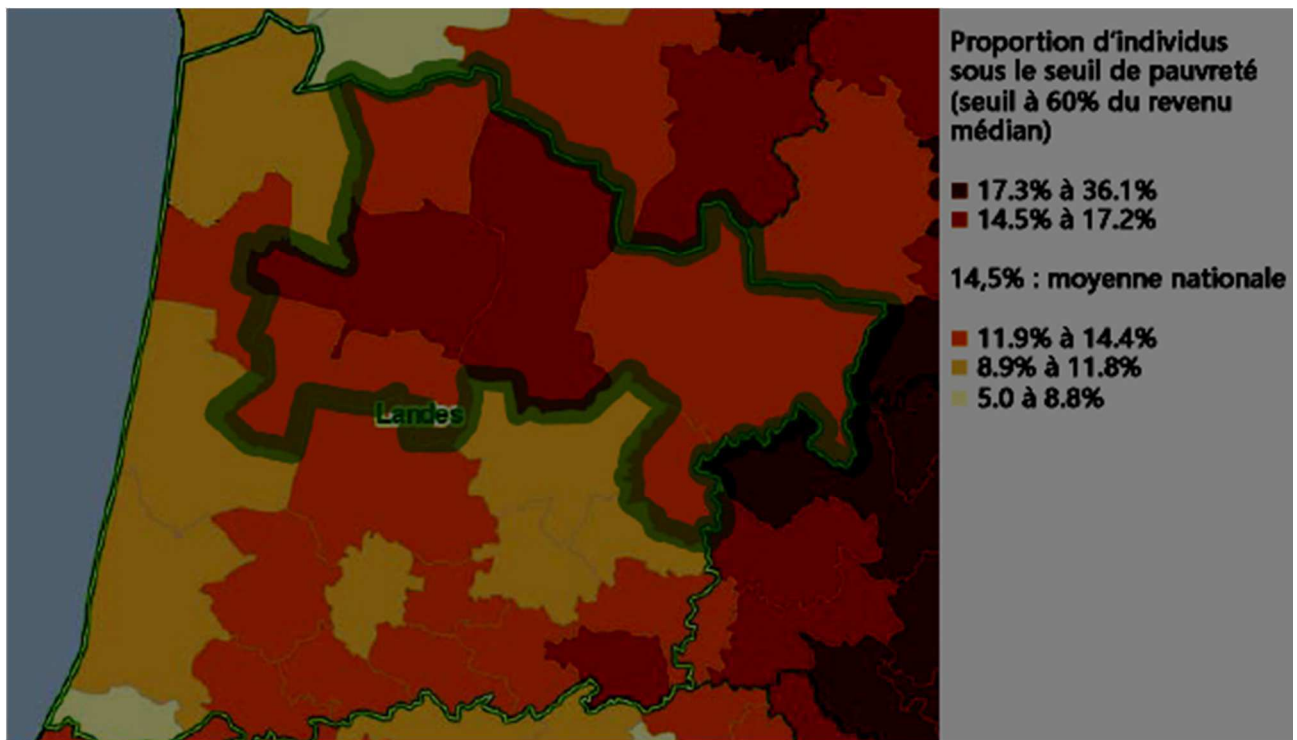


Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public des Landes

A l'échelle départementale, il ressort de cet indicateur multifactoriel le zonage d'un espace très fortement concerné par la précarité, partant de la façade côtière et pénétrant l'intérieur des terres sur toute la moitié nord. On relève que le territoire Haute Lande Armagnac recouvre les $\frac{3}{4}$ de ce zonage.

Taux de pauvreté



Observatoire des territoires, Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public des Landes

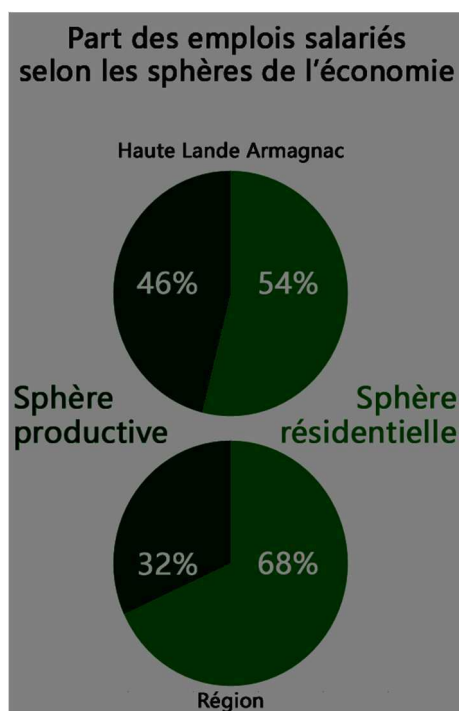
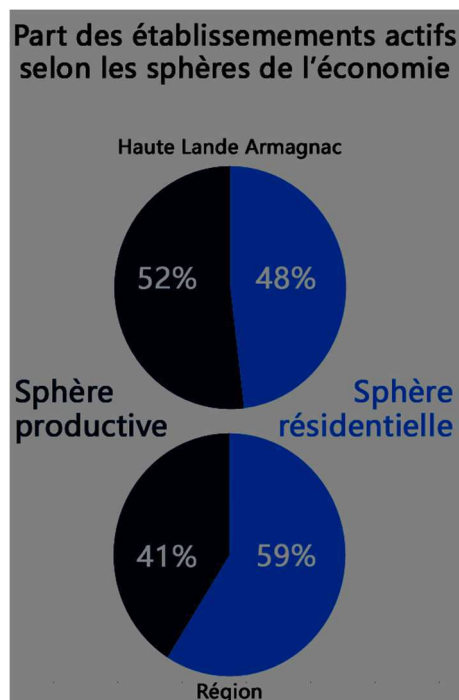
Le taux de pauvreté peut constituer une grille de lecture complémentaire. Il représente la proportion d'individus dont les revenus se situent sous un seuil fixé à 60% du revenu médian. Couplée aux précarités mises en évidence par le zonage précédent, cette cartographie distingue cette fois clairement le territoire du secteur littoral, moins impacté.

Ces données appellent à la vigilance et posent en Haute Lande Armagnac le défi d'une plus grande mixité sociale, mais elles doivent néanmoins ne pas perdre de vue certains éléments de comparaison. Ainsi, le territoire imbriqué dans un département et une région plutôt bien lotis, se situe peu ou prou dans la moyenne nationale des situations de pauvreté (14,5%). En outre, pointons que les territoires frontaliers d'Occitanie se trouvent dans des situations bien plus dégradées, qu'il faut s'efforcer de contenir avant qu'elles ne s'installent, et de résorber quand elles existent.

③ ECONOMIE

■ Un territoire productif et industrialisé

Bien que l'équilibre du maillage présente des enjeux de préservation forts, la Haute Lande Armagnac n'est pas cependant un territoire « sous cloche », au contraire : il s'affirme avant tout, et de longue date, comme un territoire productif.



INSEE, CLAP 2015

Sur le registre des sphères de l'économie, la physionomie du territoire Haute Lande Armagnac se distingue ainsi fortement de la moyenne régionale, avec une emprise plus importante de la sphère productive, tant en termes du nombre des établissements que de la part des emplois.

La raison en est l'abondance des ressources. D'abord le bois, moteur industriel historique du territoire ; plus récemment l'espace (propice à l'agriculture et à l'élevage) et l'eau (pisciculture, eau de source, géothermie). Cette évolution a accompagné la diversification des activités vers les industries agroalimentaires, mais aussi la chimie du bois, la métallurgie, le traitement des déchets, le photovoltaïque, etc. ; avec un positionnement qualité facteur de reconnaissance et de rayonnement. Ce processus industriel notamment fondé sur la proximité de la ressource a fait du territoire le berceau d'entreprises performantes et ferment d'attractivité. Certaines s'étant hissées aux premiers rangs, y compris européens ou mondiaux, elles ont vocation d'exemplarité.

Effectif des entreprises par secteur d'activité au 31 décembre 2016	Haute Lande Armagnac		Région
	Nombre d'entreprises	%	%
Industrie	219	10,5%	7,3%

Construction	328	15,7%	14,5%
Commerce, transport, hébergement, restauration	642	30,8%	28,5%
Services aux entreprises	448	21,5%	25,7%
Services aux particuliers	447	21,4%	24,1%
Total	2 084	100%	100%

Champ : activités marchandes hors agriculture

INSEE, CLAP

Effectif des établissements par secteur d'activité au 31 décembre 2016	Haute Lande Armagnac		Région
	Nombre d'établissements	%	%
Industrie	437	17,3%	8,6%
Construction	333	13,2%	13,0%
Commerce, transport, hébergement, restauration	736	29,1%	30,1%
Services aux entreprises	540	21,4%	26,1%
Services aux particuliers	480	19,0%	22,2%
Total	2 526	100%	100%

Champ : activités marchandes hors agriculture

INSEE, REE 2017

Si la sphère résidentielle est localement représentée par un nombre d'établissements inférieur (48%), elle joue un rôle accru en tant que pourvoyeuse d'emplois (54% des emplois salariés) et constitue donc un socle à ne pas négliger.

Enfin, plus que le décompte des entreprises, c'est bien celui des établissements qui révèle les spécificités profondes du tissu économique en Haute Lande Armagnac au regard de la physionomie générale de la Région Nouvelle-Aquitaine. Au prix d'un léger déficit du nombre des établissements de services, on observe ici une proportion des établissements industriels (17,3%) deux fois supérieure à la moyenne régionale (8,6%).

■ Des relais de croissance et d'emplois à investir

En parallèle de ses filières classiques caractérisées par les « usines dans la forêt », le tissu local fourmille d'initiatives dans des champs émergents de l'économie :

- De la méthanisation des écarts de production sur les exploitations agricoles, à la gazéification de la biomasse par torche plasma (procédé unique au monde prototypé à l'échelle industrielle à Morcenx-la-Nouvelle), des entrepreneurs élaborent des activités de pointe sur le territoire tandis que des collectivités s'engagent sur la voie de la transition énergétique, en droite ligne de la labellisation « Territoire à Énergie Positive et Croissance Verte ». Au plan associatif, les initiatives de recyclerie, déconstruction, réemploi sont à souligner.

→ Économie circulaire

- L'économie sociale et solidaire est régie par le principe de solidarité et d'utilité sociale. Ainsi les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), les Épiceries Sociales de Labouheyre et Morcenx-la-Nouvelle, mais aussi les Cercles des Landes de Gascogne, incarnent des modèles atypiques d'activités économiques à pérenniser.

→ ESS

- Peu visible par nature du fait d'activités s'exerçant souvent au domicile, le secteur du numérique est également bien représenté sur le territoire, porté par quelques personnalités motrices et reconnues dans les communautés du logiciel libre ou de la publication web, mais également soutenu par un vivier discret d'entrepreneurs individuels. Hier encore peu fédérées, ces dynamiques entrepreneuriales se rencontrent aujourd'hui à Morcenx-la-Nouvelle par exemple, au sein des initiatives tiers-lieu et fab-lab. La transformation des ateliers multiservices informatique de Roquefort et Gabarret en espaces de coworking, particulièrement adaptés aux métiers nomades du numérique, participe également de cette dynamique.

→ Économie du numérique

- Quant à l'économie créative, elle s'exprime dans l'édition ou encore le design, souvent au croisement des secteurs du numérique et de la culture. Dans ce registre, le vivier associatif et culturel du territoire, et les professionnels des arts et spectacle en présence (comédiens, musiciens, conteurs, réalisateurs, vidéastes, etc.) constituent un véritable capital humain, que des équipements du type de la salle de spectacle de Luxey sont de nature à fédérer.

→ Économie créative

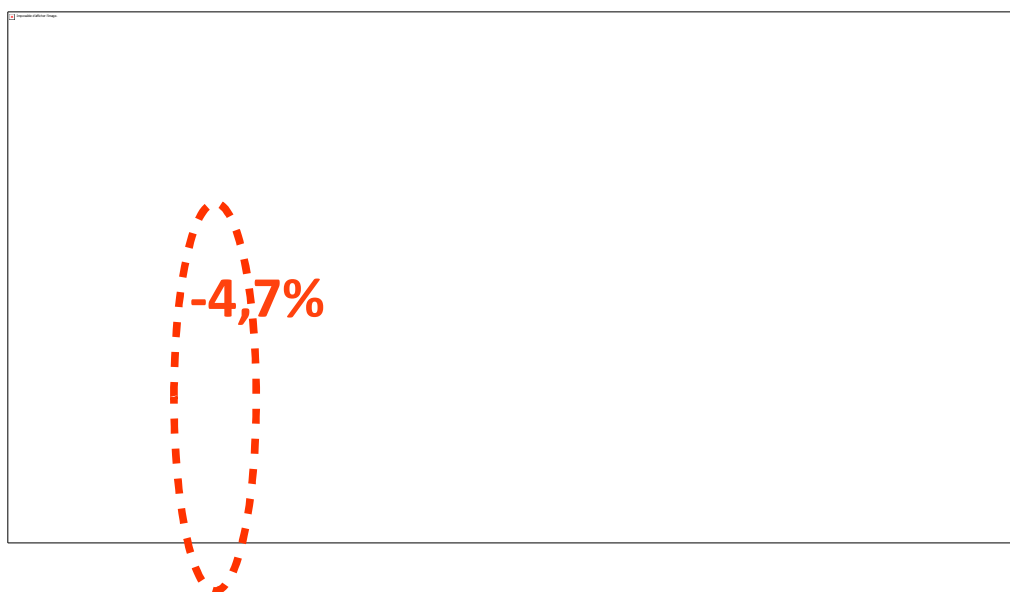
Le territoire, historiquement pionnier en matière d'accueil de l'innovation, entend retrouver l'agilité nécessaire à l'éclosion de ces nouveaux segments de l'économie, en adoptant résolument la posture d'un « territoire d'expérimentation ».

■ Une vocation touristique typée, avec un potentiel de croissance

La vocation touristique du territoire s'est réellement forgée avec la création du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, qui a créé des pôles d'ancrage et d'attractivité. Depuis une vingtaine d'année, les efforts de la collectivité ont été relayés par des initiatives privées notamment en matière

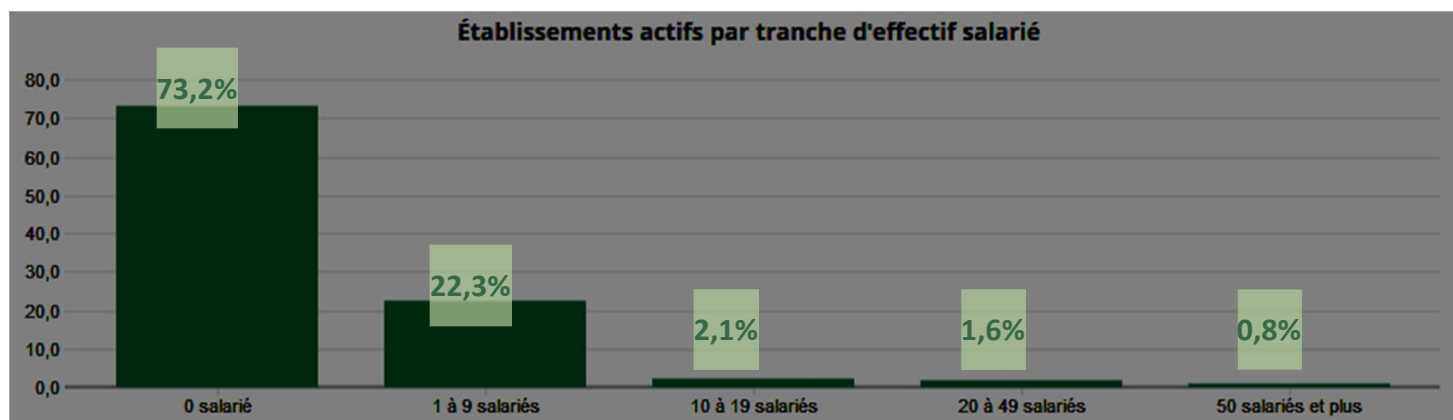
d'hébergements touristiques et de loisirs de pleine nature. Ces initiatives expriment aujourd'hui un positionnement affirmé en écotourisme avec des projets de structures d'accueil éco-conçues souhaitant valoriser les ressources locales pour créer des offres innovantes. Cette dynamique tire vers le haut une offre plus ancienne de gîtes forestiers et de bases de loisirs en cours de restructuration.

Pour autant, le tourisme n'est pas encore assez contributeur au dynamisme économique local. Paradoxalement, alors que le territoire dispose d'atouts évidents pour capter des dépenses touristiques, ce secteur apparaît comme déficitaire (-4,7%) si l'on compare la Haute Lande Armagnac à la moyenne des territoires ruraux néo-aquitains. En d'autres termes, cela signifie que les offres et les opportunités touristiques du territoire ne se convertissent pas en revenus suffisants.



Cette faiblesse structurelle à capter la dépense touristique est à combler. Les marges de progrès sont à trouver dans l'augmentation de la densité en lits touristiques : moins de 37 pour 100 habitants à l'heure actuelle, quand la moyenne des territoires ruraux néo-aquitains en comptent près de 58. Un saut qualitatif, par voie de requalification et de modernisation des hébergements anciens et parfois vétustes, est attendu en même temps que l'accroissement quantitatif de l'offre marchande. Il est de même pour le secteur de la restauration, également en retrait. Sur ces deux tableaux, les TPE du tourisme, et singulièrement du tourisme de qualité, ont un rôle prépondérant à jouer, que le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne suscite via son projet Ecodestination.

■ Un vivier de TPE à dynamiser, dans l'artisanat et le commerce



INSEE, CLAP 2015

Si le territoire compte quelques fleurons industriels, rendus visibles par leur notoriété, leur performance économique et le nombre de leurs salariés, il demeure que 95,5% des entreprises locales sont des TPE. Près des ¾ de ce tissu entrepreneurial de proximité est même constitué d'unités unipersonnelles, sans employé (environ 3 200).

Répartition des effectifs salariés au sein des établissements actifs, par secteur d'activité	Total	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 + salariés
Agriculture, sylviculture et pêche	1 173	944	212	8	8	1
Industrie	363	249	71	15	12	16
Construction	368	254	100	10	3	1
Commerce, transport, services	1 904	1 444	413	28	16	3
Secteur public, enseignement, santé, social	539	292	172	32	30	13
Ensemble	4 347	3 183	968	93	69	34

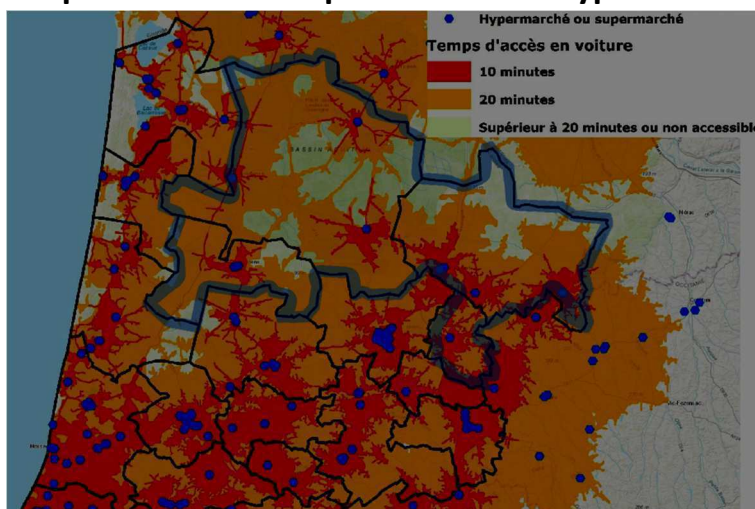
INSEE, CLAP 2015

La création du premier emploi salarié dans ce vivier de TPE est un cap difficile à franchir, qu'il convient d'accompagner. Pour autant, avant d'employer, ces TPE doivent sécuriser leur capacité à devenir employeuse, et pour cela se mettre en situation de croissance : développement des ventes, gain de nouveaux marchés. En particulier dans le commerce, où ce vivier des micro-structures est le plus important, le virage du numérique, trop longtemps subi du fait de la concurrence du commerce en ligne, doit à présent être approprié pour devenir un atout et une perspective de rebond.

En effet, face aux transformations des modes de vie et des habitudes de consommation, ce rebond reste possible car le territoire situé en retrait des grands pôles urbains, n'a pas subi de plein fouet tous les chocs ayant ailleurs conduit à la dévitalisation totale des villages. En témoigne la cartographie des temps d'accès à la grande distribution, qui laisse encore en Haute Lande Armagnac

une place au commerce de proximité.

Temps d'accès aux supermarchés et hypermarchés



ADACL, 2018

Si l'impact de ces transformations profondes est ici perçu de façon atténuée, il progresse néanmoins. L'offre artisanale, commerciale et de services qui se déclinait dans un maillage assez fin, réparti sur l'ensemble du territoire, a de longue date été mis à l'épreuve par les nouvelles pratiques et attentes des habitants, les logiques des investisseurs et certaines politiques publiques. Elle a donc largement perdu en densité. La vigilance reste donc de mise, quant au parcours résidentiel des entreprises et au développement des Zones d'Activités Économiques, quand leur effet est propre à capter l'activité subsistant en cœur de bourg. Celle-ci peut résister, avec une offre adéquate, et se positionner en véritable facteur d'attractivité.

Mais le défi ne repose pas uniquement sur l'appareil commercial des villages ; il dépend aussi en grande partie des modes de consommation des habitants. Bien qu'attachés à leurs commerces de proximité, en sont-ils pour autant des clients fréquents ? Sont-ils attentifs à la provenance de leurs produits de consommation courante, en particulier alimentaires ? Privilégient-ils les producteurs locaux et les circuits courts ? A la lecture des flux de consommation et de revenus du territoire : pas assez. En effet, si les habitants du territoire captent en part importante, du fait de leur salaire ou leur pension, des revenus provenant de l'extérieur du territoire, ceux-ci contribuent peu *in fine* au dynamisme local car ils sont le plus souvent également dépensés à l'extérieur. Pour y remédier, un retour à la consommation locale est à plébisciter, de sorte à pousser le commerce vers une dynamique vertueuse de montée en gamme et diversification.

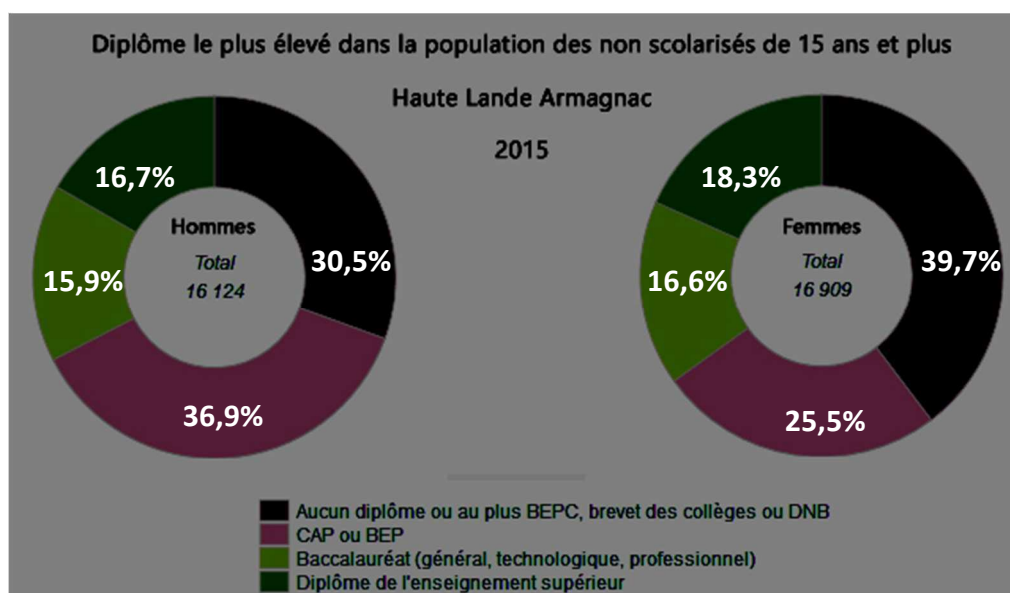
④ EMPLOI - FORMATION

■ Formation

Taux de scolarisation selon l'âge	Haute Lande Armagnac		Région
	2010	2015	2015
2 à 5 ans	76,9%	79,4%	74,1%
6 à 10 ans	99,2%	98,2%	98,4%
11 à 14 ans	99,1%	99,1%	98,8%
15 à 17 ans	96,0%	96,3%	96,0%
18 à 24 ans	35,1%	34,2%	50,6%
25 à 29 ans	2,0%	2,4%	7,4%
30 ans et plus	0,5%	0,4%	0,8%
Ensemble (population scolarisée totale)	19,3%	19,0%	21,6%

INSEE, RP 1999-2015

Avec une école dans presque chaque village le territoire jouit d'un très bon taux de scolarisation des jeunes enfants. Au terme de la scolarité obligatoire (16 ans), les chiffres ne mettent pas en évidence un décrochage net, ce qui montre la bonne performance de l'appareil de formation sur cette classe d'âge, en particulier les lycées professionnels. En revanche, un net recul s'observe sur les classes d'âge suivantes, qui s'explique par le départ du territoire des 18 ans et plus devant suivre une scolarité supérieure.

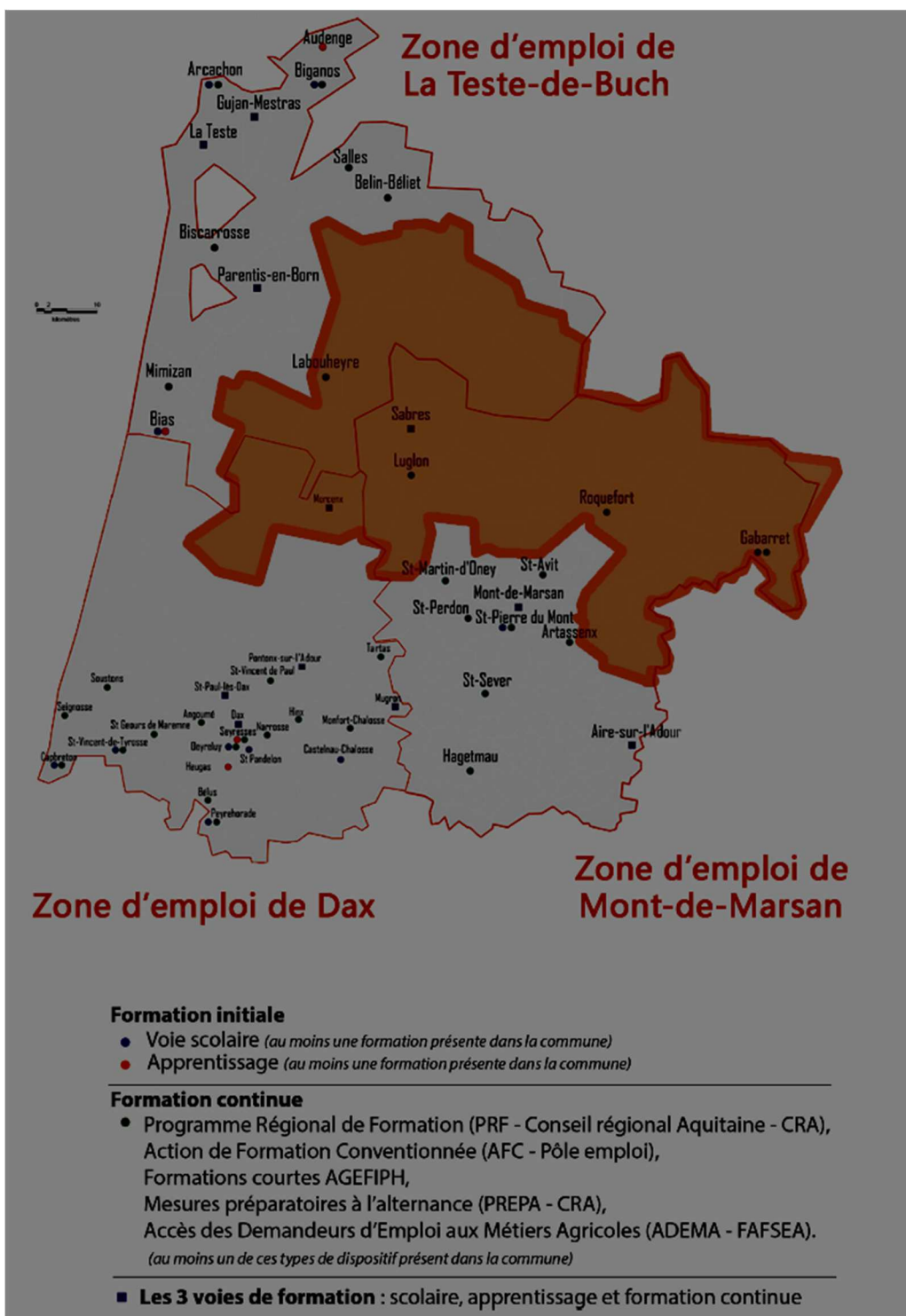


INSEE, RP 2015

Au total, la répartition des diplômes post-bac / pré-bac est de un tiers / deux tiers, avec de façon notable une plus grande proportion de femmes ne possédant aucun diplôme. Elles sont paradoxalement aussi les plus diplômées, mettant en évidence que l'effort est à porter sur les CAP

et BEP (25,5% de femmes contre 36,9% des hommes). A cet égard, l'offre en formation professionnelle existe sur le territoire, avec également de nombreuses opportunités en périphérie.

Panorama de l'offre en formation professionnelle



■ Chômage et emploi

Répartition des actifs/inactifs parmi les 15-64 ans

Haute Lande Armagnac		Région
2010	2015	2015

Actifs		70,8%	73,5%	73,6%
dont	<i>Actifs en emploi</i>	62,8%	63,3%	63,7%
	<i>Chômeurs</i>	7,9%	10,2%	9,9%
Inactifs		29,2%	26,5%	26,4%
dont	<i>Élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés</i>	6,8%	7,2%	9,8%
	<i>Retraités ou préretraités</i>	13,1%	11,1%	8,8%
	<i>Autres inactifs</i>	9,3%	8,2%	7,8%
Effectif total des 15-64 ans		24 571	24 445	

INSEE, RP 2010-2015

	Population		Actifs		Taux d'activité		Actifs en emploi		Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
15 à 24 ans	1 593	1 896	664	945	41,7%	49,9%	444	691	27,9%	36,4%
25 à 54 ans	7 248	7 432	6 396	7 062	88,2%	95,0%	5 444	6 342	75,1%	85,3%
55 à 64 ans	3 152	3 124	1 438	1 453	45,6%	46,5%	1 243	1 302	39,4%	41,7%
Ensemble	11 993	12 452	8 498	9 460	70,9%	76,0%	7 130	8 335	59,5%	66,9%
	24 445		17 958		73,5%		15 465		63,3%	

INSEE, RP 2010-2015

Chômage des 15-64 ans (au sens du recensement)	Haute Lande Armagnac		Région
	2010	2015	2015
Nombre de chômeurs	1 953	2 493	358 353
Taux de chômage (%)	11,2%	13,9%	13,4%
Taux de chômage des femmes (%)	13,9%	16,1%	14,2%
Taux de chômage des hommes (%)	8,9%	11,9%	12,7%
Part des femmes parmi les chômeurs (%)	57,4%	54,9%	51,8%

INSEE, RP 2010-2015

Si les données globales du chômage et de l'emploi semblent conformes aux moyennes régionales, il apparaît néanmoins une plus forte féminisation du chômage en Haute Lande Armagnac.

Cette forte féminisation du chômage s'observe au plan local sur l'ensemble des classes d'âge, avec un taux de chômage des femmes systématiquement supérieur à celui des hommes (jusqu'à 6% d'écart chez les moins de 25 ans), mais aussi systématiquement supérieur aux taux relevés à l'échelon régional :

	Taux de chômage des femmes (%)		Taux de chômage des hommes (%)	
	Haute Lande Armagnac	Région	Haute Lande Armagnac	Région
15 à 24 ans	33,2%	30,7%	26,9%	28,2%
25 à 54 ans	14,9%	12,9%	10,2%	11,0%
55 à 64 ans	13,5%	10,5%	10,4%	9,7%
Ensemble	16,1%	14,2%	11,9%	12,7%

INSEE, RP 2015

Dans le détail des secteurs d'activité cette fois, la structuration de l'emploi local diffère grandement des proportions observées à l'échelon régional. On note ainsi en Haute Lande Armagnac un retrait marqué des emplois dans le commerce, les transports et les services, au profit de l'emploi agricole, et industriel (+8,5%). Cet emploi industriel se trouvant déjà au plan local bien plus féminisé qu'à l'échelon régional, on comprend qu'il ne pourra s'agir à l'avenir de la seule réponse au chômage des femmes. D'autres pistes seront à trouver, dans l'agriculture et l'artisanat.

Répartition des emplois selon le secteur d'activité	Haute Lande Armagnac	Région
Agriculture	13,7%	5,1%
Industrie	20,5%	12,0%
Construction	7,6%	7,2%
Commerce, transport, services divers	25,4%	41,7%
Secteur public, enseignement, santé, social	32,8%	34,0%
Total	100%	100%

Taux de féminisation des emplois salariés par secteur d'activité	Haute Lande Armagnac	Région
Agriculture	30,5%	37,2%
Industrie	36,6%	28,8%
Construction	9,5%	12,5%
Commerce, transport, services divers	47,4%	49,0%
Secteur public, enseignement, santé, social	67,2%	69,1%
Ensemble	48,3%	51,4%

INSEE, RP 2015

■ Typologie des contrats et mobilités

Statut et conditions d'emploi des salariés de 15 à 64 ans		Haute Lande Armagnac			Région	
		Femmes	Hommes	Effectif total	%	%
Salariés		6 347	6 857	13 204	84,0%	84,4%
dont	Titulaires F. Publique, CDI	5 041	5 756	10 797	68,7%	70,8%
	CDD	998	673	1 671	10,6%	8,6%
	Intérim	63	185	248	1,6%	1,6%
	Emplois aidés	142	63	205	1,3%	1,1%
	Apprentissage, stage	101	180	281	1,8%	2,3%
Non salariés		892	1 615	2 507	16,0%	15,6%
dont	Indépendants	604	869	1 473	9,4%	9,1%
	Employeurs	259	735	994	6,3%	6,3%
	Aidants familiaux	29	11	40	0,3%	0,2%

INSEE, RP 2015

Les conditions d'emploi des salariés et la typologie de leurs contrats ne mettent pas en évidence une grande disparité aux plans local et régional. On pourra néanmoins pointer en Haute Lande Armagnac un moindre recours à l'apprentissage et à l'inverse une plus grande part des CDD, le différentiel restant dans de faibles proportions.

Nombre d'emplois dans la zone	12 661
Actifs en emploi résidant dans la zone	15 713
Indicateur de concentration d'emploi ★	80,6

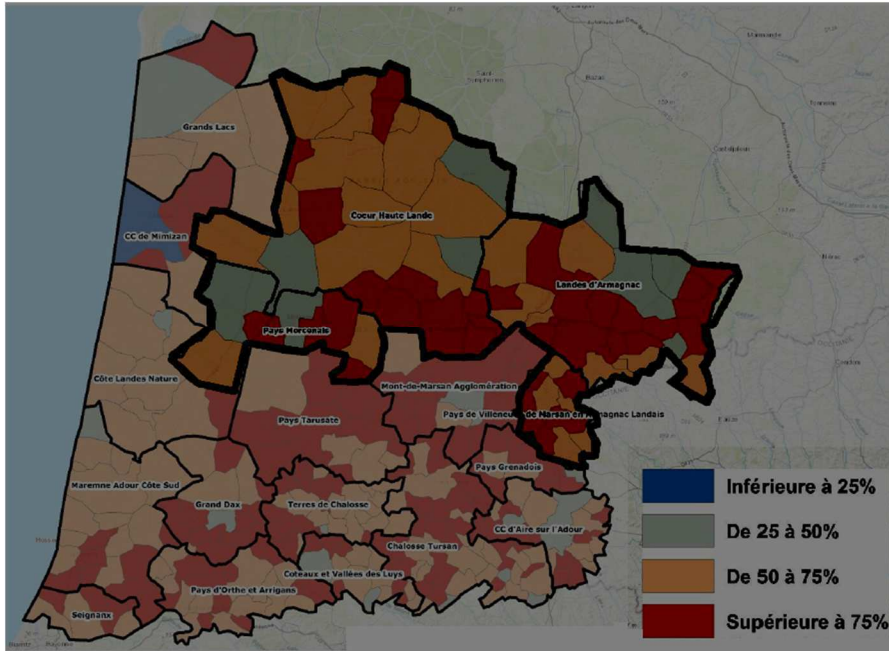
★ L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Lieu de travail des actifs de 15 ans et plus résidant dans la zone	Haute Lande Armagnac		Région
	Effectif	%	%
Travaillent dans la commune de résidence	5 403	34,4%	35,3%
Travaillent dans une autre commune	10 309	65,6%	64,7%

INSEE, RP 2015

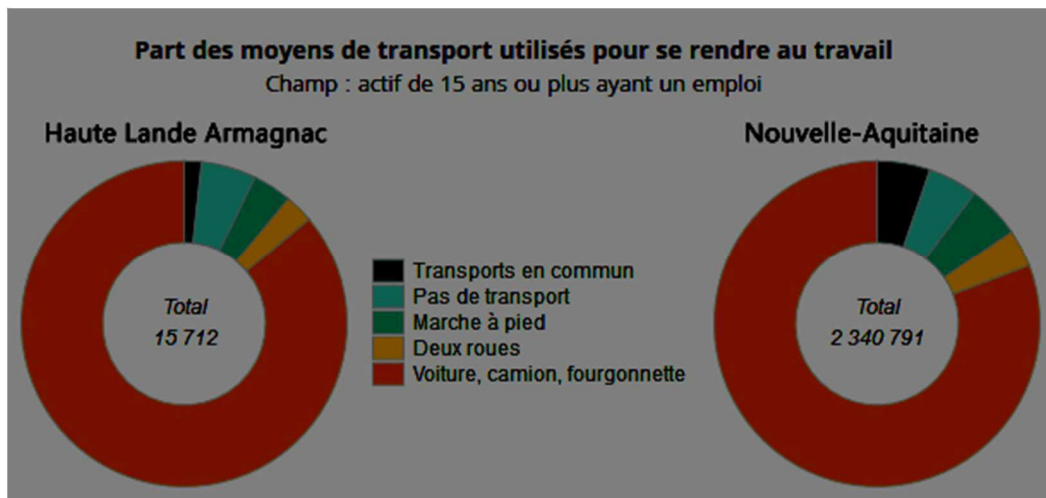
Il y a plus d'actifs en emploi résidant en Haute Lande Armagnac que d'emplois sur la zone. Il en ressort un taux de concentration d'emploi de l'ordre de 80, que l'on peut grossièrement traduire par le fait que le territoire « exporte » des salariés. Les flux internes sont également nombreux.

Part des actifs résidents occupés travaillant dans une autre commune



ADACL, 2018

Ainsi, on peut relever que la grande majorité des salariés de Haute Lande Armagnac occupent un emploi en dehors de leur commune de résidence. Toutefois, il s'agit moins d'une spécificité que d'une observation générale qui demeure vraie à l'échelle du département entier. Dans les Landes, il n'y a guère que sur une seule commune (Mimizan) que les salariés occupent à plus de 75% un emploi strictement local. Il en ressort une proportion écrasante de l'usage de la voiture sur les trajets domicile-travail (le département est le premier de France concernant l'équipement des foyers en véhicule personnel) pour lesquels il n'existe au plan local qu'une alternative très marginale de transports en commun (absence de lignes de bus). La difficulté à se loger sur place est une grille de lecture complémentaire de cette situation (avec un impact fort sur l'emploi saisonnier, dans une certaine mesure freiné par la carence de solutions de logements adaptées).



⑤ ACCES AUX SERVICES

■ À l'intérieur, une armature solide

L'armature du territoire, bien qu'atypique, se révèle solide et bien desservie (A63 en bordure est, A65 à l'ouest, gares de Morcenx-la-Nouvelle et Labouheyre, proximité aéroportuaire). Celle-ci s'organise autour d'un réseau de bourgs-centres avec cinq points de fixation majeurs pour les services et l'emploi : Morcenx-la-Nouvelle, Labouheyre, Roquefort-Sarbazan, Gabarret et Villeneuve-de-Marsan ; et une douzaine de relais secondaires pour les services de proximité. Cette organisation spatiale non polarisée invite au développement homogène de l'offre, ou du moins incite à limiter les effets de concentration. Avec un réseau d'écoles très développé, une offre commerciale de proximité qui subsiste, plusieurs pôles de santé et de nombreux EHPAD, le territoire jouit ainsi d'une armature de services équilibrée. Dans le domaine culturel, le territoire dispose de plusieurs manifestations de référence (Entrez dans les Cercles, Festival Cinémagin'action, FestiRues, l'Émoi Culturel) et d'ampleur nationale concernant le Festival Musicalarue qui compte chaque année 55 000 participants. Toutes s'appuient sur des équipements de qualité répartis sur l'ensemble du territoire : la salle de spectacles « Les Cigales » à Luxey, mais aussi les Cercles des Landes de Gascogne à Pissos, Garein, Brocas, Labrit, ou encore l'Alambic des Arts à Villeneuve-de-Marsan. Toutefois, si ce maillage répond encore bien aux logiques d'équilibre spatial il se révèle peu dense. Ainsi, faute de pouvoir concentrer l'ensemble de l'offre, les communes se maintiennent par jeu de complémentarité. Le modèle a ses vertus, mais la conséquence en est la dissémination des services et des équipements, les rendant peu accessibles aux habitants, souvent très distants (plus de 10-15 minutes de trajet pour l'accès au panier de services de la vie courante)

Temps d'accès médian au panier de services de la vie courante

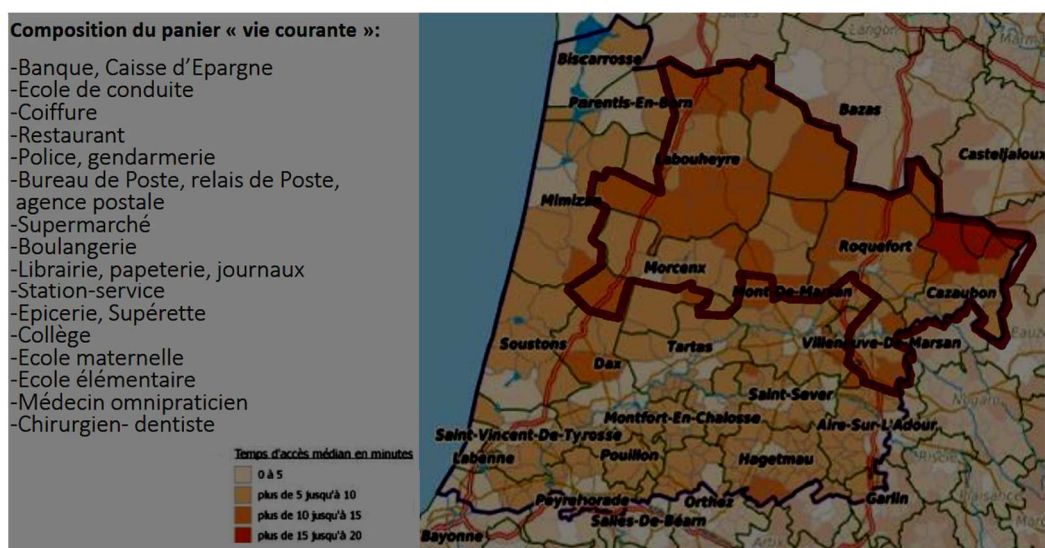


Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public des Landes

Temps d'accès médian aux services, par typologie de publics

Jeunes | Parents | Séniors

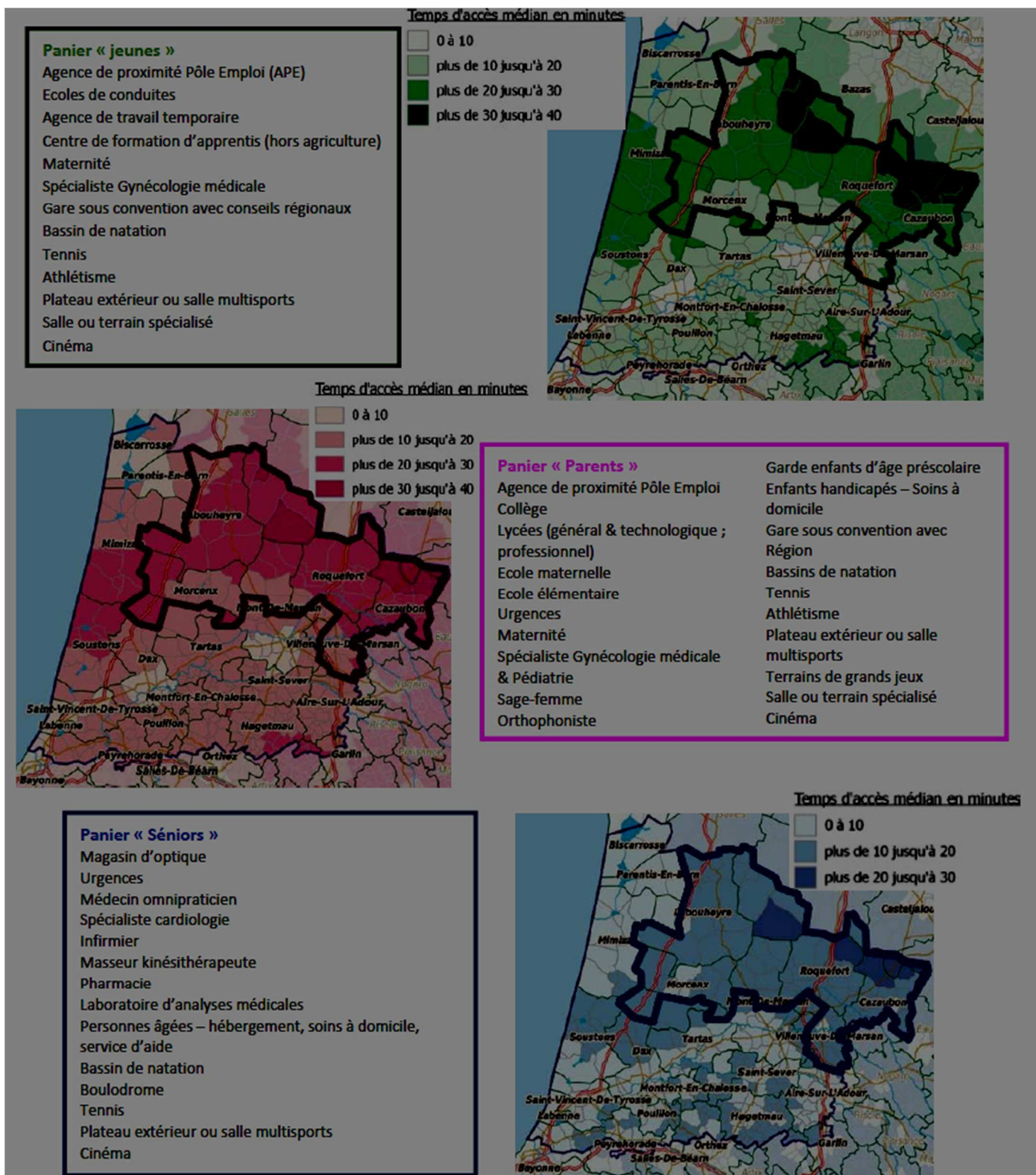


Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public des Landes

Le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public des Landes a ainsi dressé plusieurs cartographies, en distinguant un panier moyen de services de la vie courante, mais en formalisant aussi trois paniers types orientés vers trois segments différents de la population : jeunes, parents, seniors. Quelque soit le contenu de ces paniers de services et même s'il ne faut pas hâtivement en déduire une offre inexistante dans la proximité, on constate que toutes les cartes

positionnent le territoire Haute Lande Armagnac comme relégué, c'est à dire le plus à distance de l'offre permettant de satisfaire les besoins courants des différentes typologies de population considérées. Cette relégation est particulièrement visible sur le panier de services à destination des seniors, comprenant dans une large mesure des services de santé. Ceci appelle à une vigilance particulière afin d'enrayer toute tendance à la désertification médicale. Celle-ci serait particulièrement critique au regard de la sociologie des habitants du secteur, de la forte proportion des personnes âgées et des situations de précarités observées.

■ À l'extérieur, des proximités motrices

Enfin, si les zones limitrophes n'exercent pas une influence déterminante sur le territoire, rien n'empêche à celui-ci d'y puiser des ressources et des opportunités propres à nourrir sa propre attractivité. En effet, il y a un avantage à tirer de se situer aux portes, mais non dans l'emprise directe, des agglomérations de Mont-de-Marsan et Dax, du Bassin d'Arcachon, ou encore de la métropole de Bordeaux, ayant été démontrée la grande mobilité des habitants et le concours des infrastructures de transport : dorsales A63 et A65, gares de Labouheyre et Morcenx-la-Nouvelle, réseau routier. S'il ne faut pas négliger l'évasion commerciale qui en découle et pèse sur le commerce intérieur, c'est une complémentarité qui s'exerce, avec des flux pendulaires répertoriés dans les deux sens, du fait de nombreux salariés venant de l'extérieur occuper des emplois locaux, en particulier dans l'industrie et la production. En retour, ces proximités motrices donnent accès à des équipements de premier ordre qu'il serait à ce stade illusoire de vouloir développer en propre et en concurrence directe : citons Pulseo, Domolandes, Parc Technologique So Watt, pépinière d'entreprises La fabrik, et plus généralement l'ensemble des services nécessitant la concentration de population d'une agglomération. Il convient avec ces périphéries proches d'assurer une relation équilibrée, qui ne verrouille pas les dynamiques intérieures mais au contraire stimule l'initiative.

MATRICE AFOM / SWOT

« Facteurs positifs internes » Traits favorables sur lesquels le territoire de projet exerce une certaine maîtrise et dont il doit veiller au maintien	« Facteurs négatifs internes » Traits défavorables sur lesquels le territoire de projet exerce une certaine maîtrise et dont il doit veiller au redressement
ATOUTS	FAIBLESSES
Première forêt cultivée d'Europe, réserve de matières premières, labellisée, contributrice d'une haute qualité paysagère. Réseau hydrographique majeur (eaux de surface et souterraines).	Absence de projet d'accueil partagé pour les nouveaux arrivants actifs, jeunes en particulier, et carence d'offre locative adaptée.
Présence de fleurons industriels (chimie verte, industries agroalimentaires) pour certains leaders national, européen ou mondial. Pôle de compétitivité Xylofutur. Esprit entrepreneurial.	Mixité sociale très relative. Prévalence des CSP peu qualifiées (moindre volant fiscal pour les collectivités). Taux de pauvreté et de précarité importants. Niveaux d'étude relativement faibles.
Environnement naturel (climat océanique, potentiel solaire, couvert forestier, proximité du littoral) convertible en richesse économique (industrielle et touristique).	Dégradation des chiffres de la vacance. Signaux de dévitalisation des centres-bourgs. Faiblesse structurelle de l'offre en hôtellerie-restauration. Risques sur les derniers commerces de proximité.
Agriculture intensive performante et raisonnée (émergence de l'agriculture biologique) avec un positionnement qualité facteur de reconnaissance et de rayonnement.	Éloignement de la plupart des services, avec en particulier une fragilité de l'accès aux soins. Mobilités forcées.
Présence du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne sur 24 communes du territoire. Empreinte « nature » attractive.	Transport individuel sur de longues distances) exacerbé par l'absence de polarité. Transport fortement émetteur de gaz à effet de serre. Prévalence de l'automobile avec un coût d'usage croissant.
Territoire rural en avance sur les questions habitat/aménagement/urbanisme : livre blanc, PLU, PLUI, PLH, SCoT. Doctrine cohérente de la gestion de l'espace. Vision partagée.	Fracture numérique territoriale : couverture inégale de la téléphonie et du haut débit. Non prise en compte de tous les besoins locaux par le Schéma d'Aménagement Numérique (SDAN).
Des équipements de proximité, petits commerces et services aux personnes, formant un maillage, dans une logique de complémentarité des bourgs. Modèle non polarisé.	Situation hétérogène des ZAE entre carence de foncier (est) et grande disponibilité (ouest). Présence de friches. Absence de « vitrine » du fait économique local.
Identité culturelle forte, relayée par une programmation événementielle de renom (Musicalarue) et des circuits touristiques. Lac d'Arjuzanx, bastides, écomusée de Marquèze, Domaine d'Ognonas.	Faible adéquation entre l'offre de formation mobilisable et l'appareil productif. Chômage assez fortement féminisé et en progression chez les jeunes. Prévalence d'emplois non qualifiés et peu attractifs.
Engagement dans la transition énergétique (TEP-CV). Espaces propices à l'exploitation des ENR (photovoltaïque, éolien) et à la valorisation des déchets (méthanisation). Participation citoyenne.	Faible lisibilité par le public cible de l'offre des acteurs de l'emploi, de l'insertion, de l'accompagnement à la création d'entreprises.
Taux d'emploi élevé : 1 emploi pour 3 habitants, supérieur à la situation rurale moyenne en France.	Risque intrinsèque d'un recul de l'activité en raison du nombre important de chefs d'entreprise proches de la retraite et de la faible activation des dispositifs de transmission-reprise.
	Méconnaissance (à l'intérieur comme à l'extérieur) du fait économique (historique et actuel) du territoire. « Image d'Épinal » mésestimant le potentiel compétitif. Faible culture interprofessionnelle.
« Facteurs positifs externes » Traits favorables sur lesquels le territoire de projet n'a pas de prise mais dont il doit se donner les moyens d'accueillir les impacts	« Facteurs négatifs externes » Traits défavorables sur lesquels le territoire de projet n'a pas de prise mais dont il doit se donner les moyens d'atténuer les impacts
OPPORTUNITES	MENACES
Bonne accessibilité (deux gares TER, autoroutes A63 et A65) et proximité de Bordeaux, métropole européenne.	Situation à l'écart des aires d'influence des grands ou petits pôles urbains. Attrait important de la périphérie proche, qui provoque une évacuation commerciale qui fragilise les commerces de centre-bourg.
Des attentes et des tendances en concordance avec les capacités et valeurs du territoire : transition énergétique, tiers-lieux, produits bio, économie circulaire, ESS, made in France.	Forme de dépendance vis-à-vis l'extérieur, pour une offre de services (santé, éducation, formation, etc.) que le territoire n'est pas de taille à développer localement.
Rendement financier positif des énergies renouvelables, opportunité financière pour les collectivités locales, au profit des territoires.	Risques naturels en lien avec le milieu forestier.
Équipements inspirants et dynamisants en périphérie proche (Pulseo, Domolandes, So Watt).	Conjoncture économique généralement défavorable provoquant une baisse des CA et quelques plans sociaux.
Émergence des mobilités alternatives à l'utilisation des énergies fossiles.	Risque de dérive du système par déséquilibre du quantitatif sur le qualitatif : un accueil uniquement résidentiel (« cité dortoir »), sans projet d'accueil global (services, emploi, etc.)
	Risque de dilution de la lisibilité des « territoires » dans un contexte de gigantisme régional et de « métropolisation ».
	Contraintes réglementaires supra-territoriales (SRADDET) fondées sur des ratios ne correspondant pas à la réalité territoriale, avec un risque de brider excessivement les initiatives de développement.

STRATEGIE TERRITORIALE

1

Lande Armagnac, historiquement tournée vers l'industrie, fait face au défi d'une nouvelle transition. Celle-ci réside dans l'émergence et l'affirmation d'une économie *présentielle* – dénommée ainsi car elle trouve ses débouchés auprès des individus *présents* sur le territoire – en capacité de prendre le relais d'un secteur productif qui s'érode. En effet, tandis que la sphère industrielle, par essence destinée à l'export, se trouve toujours plus soumise aux aléas de marchés mondialisés, la progression démographique que connaît le territoire depuis le tournant des années 2000 génère des besoins en consommation courante et une demande soutenue. Pour autant, celle-ci ne se trouve pas entièrement satisfaite au plan local ; elle s'évade et conduit à une dépense courante des ménages en dehors des frontières territoriales, dans la périphérie proche dotée d'une offre marchande supérieure. Dans le même temps, les ratios mettent en évidence des revenus touristiques très en-deçà du potentiel du territoire au vu de son attrait patrimonial et culturel, comme de ses ressources naturelles et paysagères. Enfin, le territoire fourmille d'initiatives et d'expérimentations, hors des sentiers battus de l'économie traditionnelle et propres à susciter l'émergence et la structuration de nouvelles filières : économie circulaire, économie sociale et solidaire, économie numérique et créative, etc.

Ces trois tendances parallèles pointent une même opportunité : celle de renforcer l'économie locale en désindexant le territoire du seul potentiel industriel pour s'amarrer à de nouveaux moteurs de croissance. Il est visé une meilleure captation des revenus touristiques et des dépenses courantes des ménages, de même que le repérage et la mise en valeur de nouvelles niches entrepreneuriales.

La diversification des sources de revenus du territoire et le soutien aux filières émergentes constituera ainsi le premier axe stratégique du contrat territorial.

Il prendra corps à travers un développement du petit commerce, des circuits courts et du réflexe de consommation locale ; un renforcement de l'offre touristique et des secteurs de l'hébergement-restauration ; une densification des services de proximité et en particulier des services de santé ; ainsi que l'exploration des nouveaux gisements d'activité.

Mais cet effort en direction de l'économie de proximité ne serait pas complet sans une action visant à fixer l'essor démographique que connaît le territoire. Ceci implique de s'engager pour la vitalité des bourgs et l'amélioration continue du cadre de vie, dans un contexte où la vacance résidentielle rebondit à un niveau qui n'était plus connu sur le territoire depuis le début des années 1990.

Ceci souligne une préoccupation territoriale forte, qui se traduira par des opérations de revitalisation de centre-bourg ; des reconversions de sites clés tels que des friches industrielles de cœur de bourg ; ainsi que des réhabilitations de bâtis vacants pour la création de logements.

STRATEGIE TERRITORIALE

2

La physionomie du territoire qui s'étend sur un tiers du département des Landes, la très faible densité de population et la très grande diffusion, renvoient systématiquement les habitants de la Haute Lande Armagnac au défi de la distance. Qu'il s'agisse des trajets du quotidien, de l'accès aux services et aux commerces, des flux pendulaires entre domicile et travail ou des déplacements de loisirs et d'agrément, la question de la mobilité se révèle en effet cruciale, en l'absence de solution

régulière de transport collectif. Il en découle une très forte dépendance à la voiture individuelle, fortement émettrice de gaz à effet de serre et coûteuse en dépense énergétique. Il en ressort également un trafic routier dense, parfois nuisible à la qualité de vie et à la sécurité des bourgs traversés. Pour autant, l'immobilisme et le repli n'est pas une voie envisageable pour ce territoire qui ne saurait prétendre à un fonctionnement autarcique. En effet, de la mobilité de ses salariés et de sa bonne connexion routière aux agglomérations proches, la Haute Lande Armagnac tire des revenus pendulaires significatifs. Ceux-ci pourraient même être à l'origine d'un très fort développement local, s'ils étaient mieux canalisés vers une dépense locale. Il convient donc de s'assurer qu'ils perdurent, pour autant que les mobilités mutent vers des solutions plus durables.

L'enjeu de la mobilité étant posé, à la fois sur le territoire et en connexion avec sa périphérie, il faut envisager une réponse à deux niveaux. La première entend substituer à la voiture individuelle une mobilité durable et plus économe énergétiquement, en droite ligne de jalons déjà posés sur le territoire : transports à la demande, implantation de bornes électrique, etc. La seconde vise le développement de solutions alternatives à la mobilité : il s'agit alors d'implanter de nouveaux lieux décentralisés permettant le télétravail et l'émulation entrepreneuriale, de miser sur l'itinérance des services et la dématérialisation plutôt que sur le déplacement des individus.

La connexion du territoire aux ressources extérieures, sur le plan géographique à travers des solutions d'éco-mobilité, ainsi qu'à toutes les opportunités offertes par le numérique à travers la dynamique des « tiers-lieux » constituera ainsi le deuxième axe stratégique du contrat territorial.

L'élaboration de cette double réponse passera respectivement par un « chantier clé », c'est à dire une ingénierie thématique chargée de poursuivre le diagnostic, repérer les initiatives inspirantes et proposer les dispositifs les plus adaptés au territoire ; et par la poursuite de l'implantation de tiers-lieux, dans le sillon de celui du Pays Morcenais à Morcenx-la-Nouvelle.

Enfin, le recul du chômage demeure au cœur du défi territorial, dans un contexte où l'emploi local se contracte. En effet, l'analyse quantitative pointe que les pertes d'emplois de la sphère industrielle ne sont pas compensées par le développement de secteurs en capacité d'en prendre le relais. Ce serait le cas d'une économie présentielle, moins soumises aux aléas macro-économiques et moins délocalisable car consacrée à la production de biens et de services consommés localement, par les habitants eux-mêmes ou les touristes de passage. Mais dans la mesure où la transition structurelle qui s'opère se fait à rythme lent, les effets positifs sur l'emploi ne sont pas encore visibles. Dès lors, si l'accompagnement de la puissance publique est attendu pour hâter la diversification du tissu économique local, il l'est aussi pour agir de façon proactive sur l'emploi, le temps de cette transition.

Le sujet de l'emploi est épineux : il relève le plus souvent de politiques publiques ou de stratégies d'entreprise qui échappent aux décisions des collectivités locales. La prétention n'est donc pas ici d'impacter de façon directe et mécanique le taux de chômage, la durée des contrats, ou le niveau des salaires, mais plutôt d'agir en périphérie de l'emploi. A ce titre, l'attractivité des métiers qui composent les filières locales peut-être considéré comme une prérogative partagée entre les entreprises et la collectivité, dans la mesure où cet enjeu recoupe largement l'idée de marketing territorial. De façon générale, l'action de la collectivité conserve tout son sens dès lors qu'elle peut faciliter les trajectoires individuelles en offrant des solutions collectives : transport, logement, garde d'enfants, services connexes de tout ordre rendant possible une prise de poste ou une évolution, quand celle-ci est par exemple contrainte par des horaires atypiques ou des déplacements.

Le développement de l'emploi local, parce qu'il permet d'élargir les perspectives professionnelles au cœur du territoire constituera ainsi le troisième axe stratégique du contrat territorial.

Il se matérialisera par la poursuite du cycle événementiel des « Rencontres Économiques Territoriales en Haute Lande Armagnac » mettant à l'honneur les filières économiques locales ; les opérations des collectivités facilitant l'emploi par le traitement de questions annexes telles que le logement ou le transport ; les initiatives permettant un meilleur dialogue entre le tissu local et les intervenants de la formation afin de mieux adapter celle-ci aux besoins réels et aux perspectives d'emploi ; ou encore, pour rendre plus accessibles certaines formations lointaines, l'idée de les décentraliser au sein d'entreprises locales en capacité d'offrir un plateau technique. L'enjeu de l'emploi local pourra également être traité au moyen d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT).